

Journal *du tri*

Pour la réduction et le recyclage de nos déchets

17

Printemps
2016



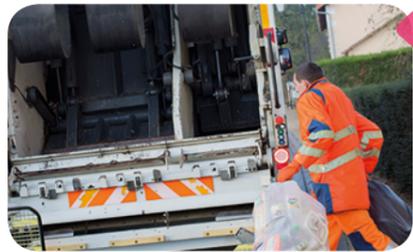
COÛTS :

Le SIMER vous dit tout !

Chaque année,
pour la gestion de **35 000 tonnes** de déchets ménagers,
nous mobilisons **120 agents**,
parcourons **1 million de kilomètres**
et dépensons **15 millions** d'euros.

NOUVEAU : COLLECTE LES JOURS FÉRIÉS





NOUVEAU : collecte les jours fériés

La collecte de vos déchets sera désormais effectuée les jours fériés sauf les 1^{er} mai, 25 décembre & 1^{er} janvier.



Jamais sans mon gobelet

La quantité de déchets produite lors d'un événement est considérable !

Alors, que vous soyez une association, un particulier ou une collectivité, n'achetez plus de vaisselle jetable passez au durable ! Le SIMER vous met à disposition un stock de 700 gobelets réutilisables.



Nous avons besoin de vous !

A l'occasion de la **Semaine Européenne du Développement Durable** (29 mai au 5 juin 2016), nous organisons un grand défi « Nature Propre ». Au programme : ramassage des déchets abandonnés dans la nature, concert en déchèterie,... Du club de randonneurs, à l'école, en passant par le citoyen voulant prendre soin de sa commune, nous souhaitons réunir le plus de personnes possible pour relever ce défi !



Nous avons tous notre rôle à jouer pour réduire notre impact environnemental, c'est pour cela que le SIMER lance son programme d'aide aux projets collectifs de prévention & de tri des déchets.

Nous pouvons subventionner vos projets à 80% !

Que vous soyez une association voulant acheter des gobelets réutilisables, une assistante maternelle qui souhaite utiliser des couches lavables,... N'hésitez pas à nous contacter !

Plus d'info, contactez-nous au 05 49 91 96 42



Le SIMER labellisé Territoire 0 Déchet 0 Gaspillage

Comme 153 collectivités en France, le SIMER a remporté un appel à projet qui vise à réduire les déchets et à mieux les valoriser.

La réunion de lancement a eu lieu à Paris le 1^{er} février 2016 en présence de M^{me} Royal, Ministre de l'Environnement.

Au programme : promotion de l'économie circulaire, accompagnement pour la suppression des sacs plastiques dans les commerces du territoire, et de nombreuses autres actions de prévention et de meilleure valorisation des déchets.

Retrouvez les engagements du SIMER sur notre site internet.

ÉDITO

Dans cette nouvelle édition du journal du tri, en plus de nos rubriques habituelles, nous avons souhaité faire un focus sur le coût de gestion de nos déchets. C'est un thème qui a fait récemment l'actualité et qui suscite des interrogations bien légitimes dans un climat économique difficile.

En France ce sont 9,7 milliards d'euros qui sont dépensés pour la gestion des déchets des ménages avec une augmentation annuelle moyenne de 5%. Notons tout de même que sur notre territoire la hausse est 2 fois moindre et que nos coûts sont de 3% inférieurs à la moyenne nationale et de 12% à ceux de l'ex Région Poitou-Charentes (voir la dernière page).

L'explication majeure de cette hausse des coûts est que nous produisons chaque année un peu plus de déchets. Ainsi entre 2006 et 2010 l'augmentation fut de 10%. 355 millions de tonnes de déchets ont été produits en France en 2010.

Par ailleurs, les normes sont de plus en plus nombreuses et obligent à des investissements constants. Cela va dans le sens de la protection de l'environnement mais le coût pour l'usager est incontestable.

Il nous faut donc tous ensemble poursuivre nos efforts pour réduire la production de nos déchets, en pratiquant le compostage, en étant attentif à lutter contre le gaspillage alimentaire et en pratiquant un tri soigneux.

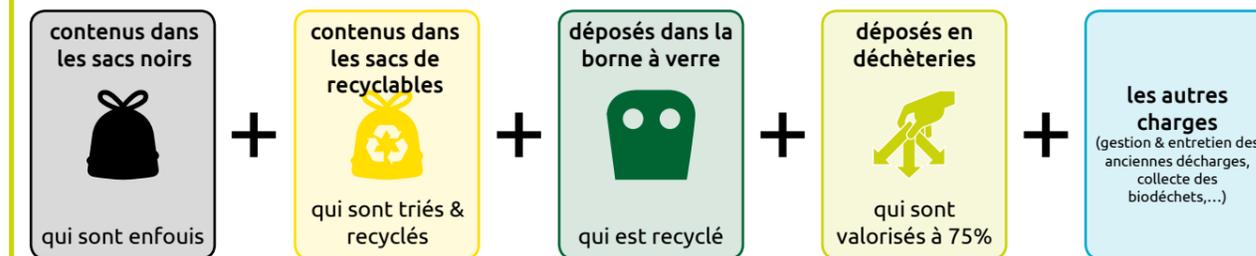
Ces gestes sont importants et participent à la maîtrise de la facture qui est plus que jamais notre ambition.

Yves Bouloux
Président du SIMER



Comment lire ce journal du tri ?

Quand vous payez votre facture, vous payez pour la collecte et le traitement de vos déchets :

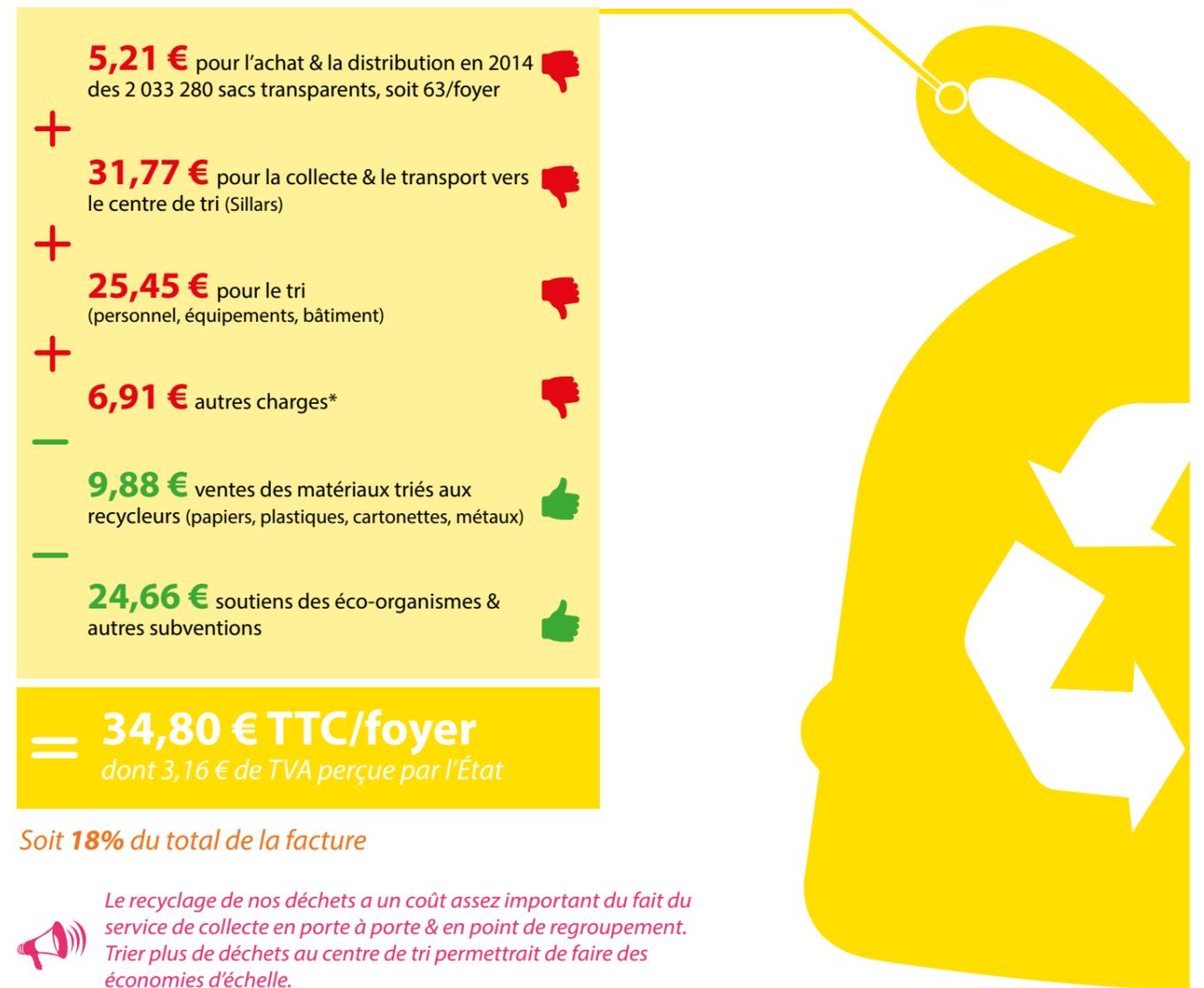
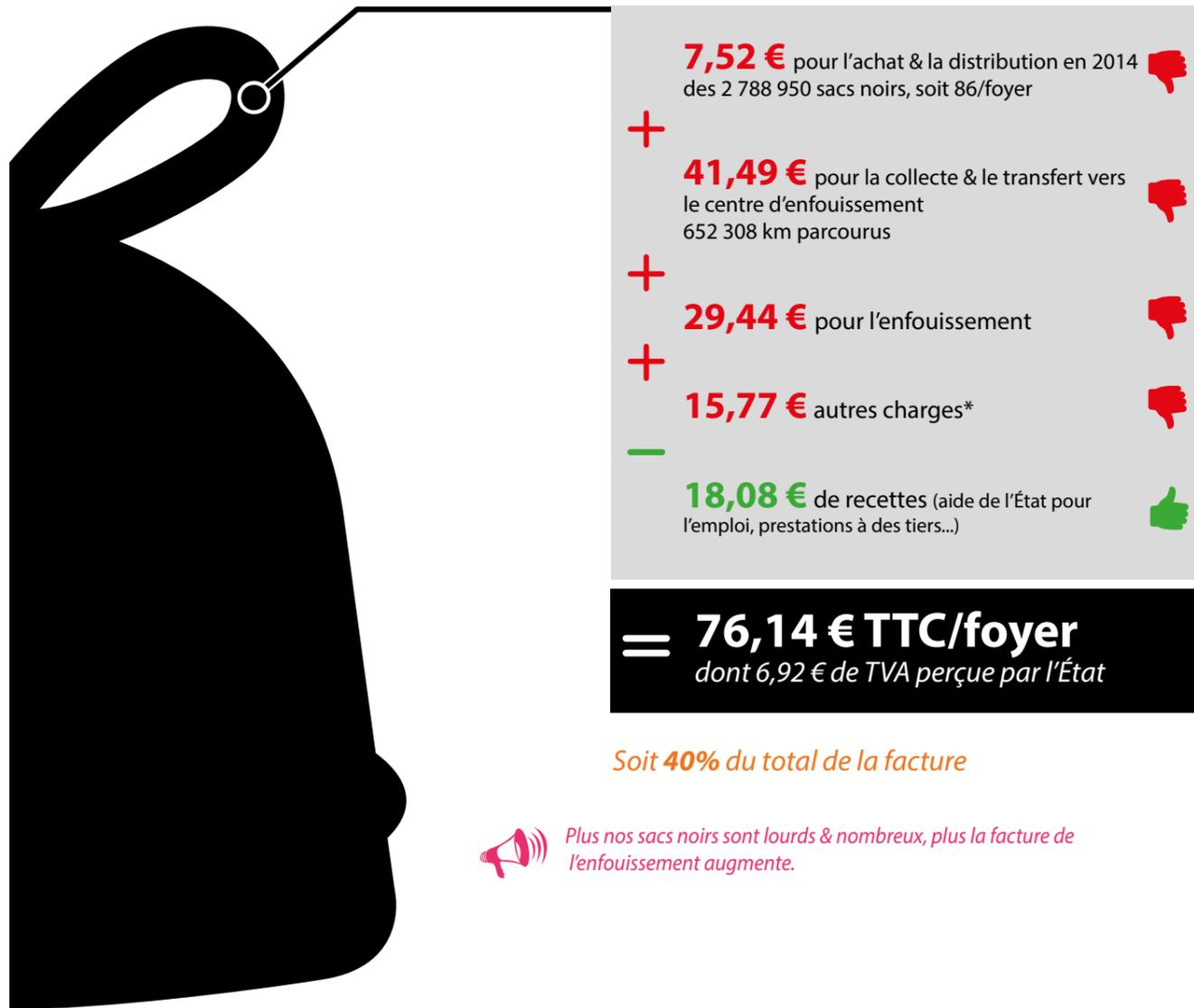


Dans les pages suivantes, nous vous présentons les coûts & les recettes⁽¹⁾ de ces déchets, selon la production annuelle moyenne d'un foyer (2 habitants⁽²⁾).

La dernière page de ce journal, est consacrée à des comparaisons territoriales du coût de vos déchets.

Sources :

- (1) Données issues d'une comptabilité analytique 2014 validée par l'ADEME (référentiel national « Compta-Coûts » dédié aux déchets), exprimées en TTC.
- (2) Donnée estimée sur le territoire du SIMER.
- (3) Données issues d'une caractérisation menée en 2012 sur un échantillon de sacs noirs du territoire du SIMER.
- (4) Données EcoEmballages 2014 sur la production moyenne de verre par foyer.
- (5) Données issues de la synthèse « La prévention et la gestion des déchets en région Poitou Charentes », de l'AREC, publiée en 2015, se basant sur des coûts de 2013.
- (6) Données issues du référentiel des coûts ADEME, publié en 2015, se basant sur des coûts de 2012.
- (7) Données INSEE 2014.
- (8) Données UFC Que Choisir.



14 403 tonnes enfouies en 2014

2 919 tonnes triées en 2014

*structure, communication, prévention et divers.

SCANDALE DANS LE SAC NOIR !

Près de 75 % des déchets présents dans nos sacs noirs⁽³⁾ pourraient être évités. Pour cela, il vous suffit de :

- 1 TRIER
- 2 COMPOSTER
- 3 ÉVITER le gaspillage alimentaire

➔ PLUS on enfouit PLUS on paye cher !

SOYEZ PRÉCIS POUR UN JUSTE TRI

En moyenne, 11 kg de déchets non recyclables/foyer/an sont retrouvés par nos agents dans les sacs de tri.

🚫 STOP au verre, aux couches et aux déchets dangereux dans les sacs transparents, pensez aux agents !

➔ Un doute sur le tri ? Retrouvez notre moteur de recherche « où va ce déchet ? » sur www.simer86.fr

NOUVEAU EUX AUSSI VONT DANS LE SAC DE TRI



+	0,22 € pour l'achat & l'entretien des bornes à verre 331 bornes à verre sur le territoire SIMER	👎
+	2,51 € pour la collecte du verre	👎
+	0,26 € autres charges*	👎
-	1,72 € vente du verre au recycleur	👎
-	0,77 € soutiens de l'éco-organisme & autres subventions	👍
= 0,50 € TTC/foyer dont 0,05 € de TVA perçue par l'État		

soit 0,27 % du total de la facture

📢 *Le verre est un déchet peu coûteux. Cela s'explique principalement par sa collecte en borne d'apport volontaire qui est un système très économique.*

➔ 2 751 tonnes valorisées en 2014

*structure, communication, prévention et divers.

L'ERREUR DE TRI SE PAYE CASH !



BORNE À VERRE

0,50€

En moyenne⁽⁴⁾, un foyer jette 72 kg de verre/an, un traitement qui coûte **33 fois** plus cher quand tout ce verre se retrouve dans le sac noir !



16,50 €

SAC NOIR

🚫 **ATTENTION** : la présence de verre dans les sacs noirs est **STRICTEMENT INTERDITE** & très dangereuse pour nos agents !

+	31,68 € de fonctionnement (personnel, bâtiments, sécurisation, signalétique...)	👎
+	18,04 € pour le transport 389 272 km parcourus	👎
+	24,60 € pour valorisation & le traitement (jusqu'à 30 filières présentes)	👎
+	10,03 € autres charges*	👎
-	6,60 € ventes de matériaux (ferraille, bois, carton...)	👍
-	1,40 € vente de compost vente aux particuliers en déchèterie (2€ les 80 Litres)	👍
-	12,72 € soutiens des éco-organismes & autres subventions	👍
= 63,65 € TTC/foyer dont 5,79 € de TVA perçue par l'État		

soit 33,50 % du total de la facture

📢 *Les déchèteries sont un service de grande proximité sur le territoire. Les investissements pour nos 16 sites sont importants, la valorisation des déchets verts & le traitement du tout-venant pèsent lourd dans notre facture.*

17 382 tonnes collectées en 2014



LES DÉCHETS VERTS 50 % DES TONNAGES COLLECTÉS



1m³ de déchets verts coûte 13,75 €
Nous en collectons chaque année 7 500 tonnes.
Si vous le pouvez, **compostez** ou **broyez** vos déchets verts (tontes, tailles de haies...).

➔ pour l'achat de matériel de compostage **le SIMER vous verse une aide de 15 € !**

BEAUCOUP TROP DE TOUT VENANT ENFOUI !

Plutôt que de jeter, vous pouvez **réparer** ou **donner** vos objets. Le SIMER vous propose des **espaces dons*** en partenariat avec l'association Corbeau Blanc (Queaux). Vous pouvez ainsi donner une **seconde vie** à vos objets.

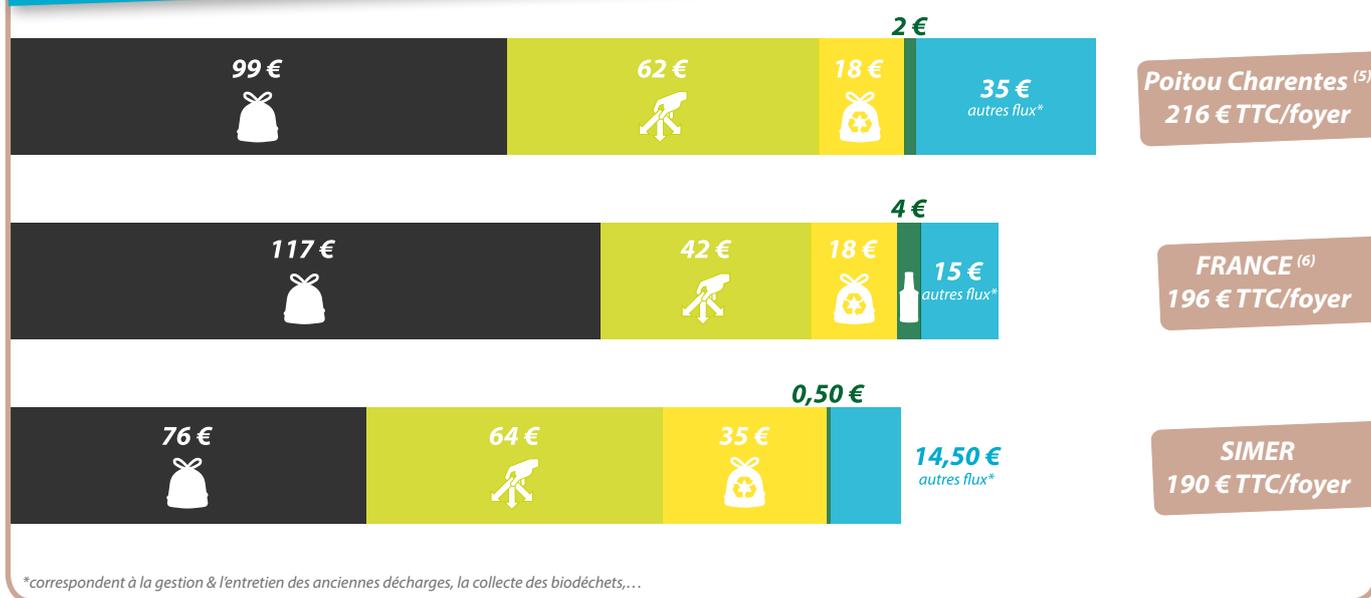


*dans les déchèteries de Montmorillon, Chauvigny, Usson-du-Poitou, Millac, Verrières et bientôt à Civray & Lussac-les-Châteaux.

➔ pour optimiser le tri pensez à **organiser votre remorque** avant d'arriver en déchèterie !

..... Coûts : le bilan

Comparaison territoriale du coût de vos déchets coûts en €/foyer (2 habitants/foyer)



Comparaison du coût de vos déchets avec des coûts du quotidien

En moyenne, un foyer produit 1 161 kg de déchets à l'année soit 97 kg/mois.



Charges mensuelles d'un foyer :

17 € POUR LES DÉCHETS

34 € POUR L'EAU (7)
(distribution & assainissement)

40 € POUR LES TÉLÉCOMMUNICATIONS (8)
(internet, télévision, téléphone)

Tarifs 2016

Nbre de collectes par semaine	Collecte en porte à porte	Collecte en bout de voie & en point de regroupement
1	92 €/semestre	87,50 €/semestre
	184 €/an	175 €/an
2	114,50 €/semestre	92 €/semestre
	229 €/an	184 €/an

Comme 1 200 foyers, n'hésitez pas à passer à la mensualisation de votre redevance !
Vous emménagez ou déménagez ?

➔ CONTACTEZ-NOUS : 05 49 91 96 42

LE SIMER | GESTION DES DÉCHETS | TRAVAUX PUBLICS

Bienvenue à l'Eco-Pôle

GÉREZ VOS DÉCHETS

TRIER C'EST BIEN LETRI

RÉDUIRE C'EST MIEUX LA RÉDUCTION

OÙ VA CE DÉCHET ?

ACTUALITÉS

le TRI des emballages PLASTIQUES RECYCLENT

Toute l'info sur vos déchets
➔ www.simer86.fr